

Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

819 rue Roy Est, Montréal (Québec) H2L 1E4; téléphone : (514) 598-5533; télécopieur : (514) 598-5283

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi le 28 février

LA COALITION S'OBJECTE AUX PROPOS DU BLOC QUÉBÉCOIS

Montréal – Aujourd'hui la *Coalition pour le contrôle du tabac* s'est prononcée sur les discours parlementaires des membres du Bloc québécois sur le Projet de loi C-71 sur le tabac.

Louis Gauvin, Coordonnateur de la Coalition, a dit : « Nous sommes stupéfaits du manque de souci pour la santé des Québécois de la part des députés du Bloc québécois. En justifiant leur opposition au projet de loi antitabac, ils n'ont parlé que de considérations économiques.

« Bien qu'il puisse y avoir des répercussions de ce type, les bénéfiques pour la santé des Québécois ne semblent pas avoir été pris au sérieux. En fait, un député bloquiste a même dit que le cancer était moins pire que le chômage. »

Le vote final sur cette législation est prévu pour la semaine prochaine, à la suite des débats de Troisième Lecture qui continuent lundi. Le Bloc a dit qu'il allait voter contre la Loi C-71.

Gauvin ajoute : « Ils disent qu'ils défendent les intérêts du Québec... mais de quels intérêts s'agit-il ? Ce ne sont certainement pas les intérêts des 560 organismes québécois qui appuient des mesures antitabagiques pour lutter contre la plus importante cause de mortalité chez nous.

« Quels messages lancent-ils aux jeunes Québécois qui sont déjà les plus nombreux à fumer au pays? Quant aux intérêts économiques, le Bloc ne semble pas tenir compte des quelques 2,3 \$ milliards annuellement dépensés en soins de santé et de la perte de productivité que coûte le tabac à tous les Québécois.

« Et ils ont omis toute mention des témoignages devant la commission parlementaire des groupes de santé, unanimes dans leur appui au projet de loi C-71, et unanimes dans leurs convictions que ces mesures représentent un gain net pour la santé du public québécois.

« En fait, le Bloc québécois semble constant dans sa position sur le tabac : il y a deux ans, il se prononçait contre la proposition d'un emballage générique pour les paquets de cigarettes, qui avait été reconnue comme une excellente mesure de prévention.

« Pour justifier sa position, il a invoqué les arguments des manufacturiers du tabac et des groupes qui reçoivent du financement de l'industrie du tabac. Le Bloc semble donner raison sans discernement et sans nuances aux scénarios catastrophe véhiculés par l'industrie du tabac.

« Mais nous disons que les organisateurs des événements commandités par l'industrie crient au loup : par exemple, l'argent du tabac représente 15% du budget du Festival de Jazz et 10% du Festival Juste pour rire.

« La perte de ces montants n'est pas un arrêt de mort pour ces événements. Dire que ces merveilleux événements culturels et sportifs ne peuvent exister sans l'argent d'une industrie qui tue 12 000 Québécois annuellement... c'est promouvoir un état très malsain pour notre société.

« D'ailleurs, la loi n'interdit même pas la commandite : elle impose des restrictions raisonnables pour éviter l'exploitation des commandites pour publiciser les marques de cigarettes, surtout auprès des jeunes. Sans autres moyens disponibles pour promouvoir son produit, l'industrie va sans aucun doute se plier aux nouvelles restrictions. Leurs menaces n'ont d'autres fondements que de désinformer et de faire peur au public.»

Selon le **Docteur Marcel Boulanger, vice-président du Conseil québécois sur le tabac et la santé**, « Nous avons jugé nécessaire de réagir à la position du Bloc québécois devant le Projet de loi C-71, par laquelle ils se prétendent les seuls défenseurs de l'intérêt des Québécois. Leur lecture du projet de loi se maintient à un niveau extrêmement primaire et fait complètement abstraction des connaissances acquises après un demi-siècle de recherches scientifiques.

« Il est navrant d'entendre affirmer par nos élus que le chômage est un cancer pire que le cancer du poumon ... D'un point de vue intellectuel, c'est la confusion totale des genres et du point de vue clinique. Ce n'est pas en faisant preuve d'obstruction des connaissances les plus élémentaires que l'on défend intelligemment l'intérêt des Québécois. »

Le **président de la Société canadienne du cancer (Division du Québec), Gilles Girard**, pour sa part, a dit : « Nous demandons aux élus fédéraux et particulièrement aux députés du Bloc québécois, qui semblent s'être rangés du côté de l'industrie du tabac dans ce débat, de reconsidérer leur position et de penser d'abord et avant tout Santé et Qualité de vie lors du vote qui sera pris vraisemblablement la semaine prochaine aux Communes sur la question du tabac. »

Pour plus de renseignements :

Louis Gauvin, 514-598-5533

SCC : Nicole Mireault, 514-255-5151

Dr. Marcel Boulanger : 738-1278

P.j. Citations du Bloc



- **M. Antoine Dubé (Lévis, BQ) :** « ... une loi hypocrite, qui ne règlera rien, qui n'est pas applicable et qui ne sera pas appliquée. ... Ce sont des gens qui écrivent des projets de loi ambigus, pas clairs. J'aurais presque envie de dire fallacieux, trompeurs, parce que, dans les faits, ça ne règlera rien. Le gouvernement ne démontre aucune compassion, aucune disposition à l'égard des gens des commandites »
- **Mme Pauline Picard (Drummond, BQ) :** « On va aujourd'hui débattre de ce projet de loi pour montrer à la population notre capacité à défendre les intérêts du Québec »
- **M. René Laurin (Joliette, BQ) :** « C'est du paternalisme qui va au-delà de toute espérance. ... On veut supprimer le cancer causé par la fumée par une autre maladie qui est aussi grave, sinon plus grave : le cancer du chômage. On ne peut pas accepter que des effets secondaires de la loi fassent en sorte que la vie ... des gens qui organisent des activités culturelles ... pourquoi leur mettre constamment des bâtons dans les roues? »
- **M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières, BQ) :** « Pour une fois que l'entreprise fait preuve d'un véritable mécénat, on est en train, sous le couvert de la vertu, de mettre des bâtons dans les roues des commandités, des organisateurs ... Les chambres d'hôtel sont réservées au moins un an d'avance dans toute la région de la Mauricie. C'est l'événement majeur de la Mauricie, sur le plan économique. ... Cela n'a pas de sens. C'est une illustration magistrale du fait que ce gouvernement est complètement déconnecté, qu'il y a des espèces de groupes, des espèces d'ayatollahs qui conseillent le ministre de la Santé du Canada actuellement et qui le rendent complètement déphasé face au bon sens ... Cela (effet de la commandite), c'est de la régie interne du fumeur, ce n'est pas d'ordre public. »
- **M. Pierre Brien (Témiscamingue, BQ) :** « J'ai des questions à ce sujet. Quels sont les objectifs réels ? On sait très bien que cela aura des effets, particulièrement sur Montréal. ... On va aussi demander aux dépanneurs de faire des réarrangements physiques de leurs lieux pour s'assurer d'un certain nombre de dispositions. On va les empêcher d'étaler ces produits sur leurs comptoirs ... Laissez le projet de loi sur la table. »
- **M. Maurice Bernier (Mégantic-Compton-Stanstead, BQ) :** De quoi le gouvernement se mêle-t-il quand il dit aux commerçants comment organiser la vente de leurs produits ? De quoi se mêle-t-il quand il vient dire aux organisateurs d'événements culturels et sportifs avec qui ils doivent faire affaire ? Mêlez-vous de vos affaires. »
- **M. Roger Pomerleau (Anjou-Rivière-des-Prairies, BQ) :** « Les mesures qui sont prises dans ce projet de loi pourraient avoir comme conséquence de tuer plusieurs événements culturels, sportifs et sociaux. La plupart des députés du Bloc québécois ont décidé aujourd'hui, un vendredi, de revenir à Montréal pour venir défendre la position que les Québécois veulent que l'on défende ici en Chambre, se tenir debout face à ce projet de loi de fous. ... Nous sommes bien obligés d'admettre que les événements culturels et sportifs commandités sont en soi des éléments sains qui peuvent, à la limite, inciter les gens qui voudraient fumer du tabac, à faire du sport. ... Nous sommes obligés d'admettre également que les retombées économiques des commandites sont extrêmement importantes pour les Canadiens, les Canadiennes, les Québécoises et les Québécois. »
- **M. Michel Bellehumeur (Berthier-Montcalm, BQ) :** « Cette fois-ci, encore une fois, c'est le temps, pour les bloquistes, de démontrer que si ce n'était que des libéraux et des fédéralistes de cette Chambre, ce serait encore une loi qui serait adoptée sur le dos du Québec, parce que c'est ça, en fin de compte, le projet de loi C-71. Qui en écope le plus ? Ce sont les Québécois. ... C'est que dans mon propre comté, Berthier-Montcalm, ce projet de loi C-71 affecte directement des activités. Ce qui fait la fierté des gens de Berthierville, c'est le musée Gilles Villeneuve. ... Il y a également autre chose dans ce projet de loi avec laquelle je suis incapable de vivre. On affecte directement la culture et la production du tabac. 80 p. 100 de cette culture se fait à Lanaudière, dans mon comté et aussi dans le comté de Joliette. ... Combien d'emplois est-ce ? ... Vous devriez peut-être écouter et proposer à votre ministre de retirer son projet de loi C-71 qui va contre les intérêts du Québec, qui fait mal à l'économie québécoise. C'est ça, la réalité. Je vais distribuer, dans tous les dépanneurs, dans tous les supermarchés, dans toutes les pharmacies, une lettre très claire invitant la population à raisonner ce gouvernement, à intervenir, à dire que ce gouvernement et les députés libéraux du Québec ne travaillent pas pour leurs concitoyens. »
- **M. Maurice Dumas (Argenteuil-Papineau, BQ) :** « Le projet de loi C-71 met en péril ces grandes manifestations, et c'est pourquoi le Bloc québécois ne peut voter, en troisième lecture, en faveur de ce projet de loi. »
- **M. Ghislain Lebel (Chambly, BQ) :** « Vous êtes illogiques dans tout cela, vous êtes malhonnêtes, fondamentalement malhonnêtes et c'est ce qu'on vous reproche, vous les actuels députés du gouvernement qui proposez ce projet de loi. ... Je voterai contre votre maudit projet de loi. »